

**DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR**  
**CANTON DE DIJON I**  
**MAIRIE DE BROGNON**

<b>COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL</b> <b>23 février 2011</b>
--

**Présents** : Monsieur ROCHETTE Ludovic, Maire,  
Messieurs Guy WITTIG, Pierre OLIVIER, Pierre MAYOL, Michel DOREY, Michel GUILLEMOT, Frédéric ENSELME.

**Excusés** : Monsieur Philippe LEBEAU pouvoir à Monsieur Guy WITTIG, Monsieur Jean du PARC, Monsieur Gilbert RENEVIER, Madame Mylène de GASPERI.

**Secrétaire de séance** : Michel DOREY

Date de convocation : 14/02/2011

**ACQUISITION PARCELLES A26 ET A27**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, la proposition de vente de la SAFER des parcelles A26 et A27.

Ces parcelles sont vendues 54.64 € HT et les frais pour la SAFER sont de 150 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

- Approuve la proposition de la SAFER,
- Dit que les crédits sont inscrits au BP 2011

*(Déposée en préfecture le 28/02/2011)*

**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ SYNDICAL DU SITNA**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, la Création du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Tille, de la Norges et de l'Arnison (SITNA).

Chaque commune appartenant au périmètre du SITNA doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant qui participeront au Comité Syndical du SITNA.

Le Conseil Municipal nomme donc comme délégué titulaire :

Monsieur Michel DOREY

Monsieur Guy WITTIG est nommé suppléant.

*(Déposée en préfecture le 28/02/2011)*

Pour copie conforme,

Le Maire, Ludovic ROCHETTE